

# CET IMPRIMÉ EST À UTILISER A PLAT OUVERT



Comité territorial de Rugby  
FLANDRES  
PLACE CADET ROUSSEL  
59650 VILLENEUVE D'ASQ  
Tél: 03 20 19 02 60

## FEUILLE DE MATCH

Date de la  
rencontre

7/3/15  
ANZIN

Club organisateur

ANZIN  
Tél. :

Série ou compétition

GC

Poule

## COMPOSITION DES ÉQUIPES

**OBLIGATION** d'encercler les numéros des joueurs remplaçants autorisés à évoluer aux postes de 1<sup>ère</sup> ligne et d'indiquer (sauf catégorie C') en marge leur capacité à évoluer aux postes de « pilier gauche » (G), « talonneur » (T) et « pilier droit » (D).

A	Equipe : RC ANZIN			(1) Couleur de licence	Tutorat	B	Equipe : RC Thieulain			(1) Couleur de licence	Tutorat
	N°	NOM (lettres capitales)	N° de licence				N°	NOM (lettres capitales)	N° de licence		
1	CARLIER	1988021510477		X		1	THEFAINE	1983051076590		X	
2	AUBURGIN	1974051034254		X		2	DRUART	1992091426583		X	
3	ARIFL	1987051679634	X			3	CARLIER	1991091636773		X	
4	VECTEN	1996101537766	X			4	JAUQUET	1986121539329		X	
5	ANTKOWIAK	1975121338750	X			5	UREVIN	1992051621974	X		
6	DEMOLLE	1990031697877	X			6	FLAMANT	1996021679076		X	
7	HERESSE L	1977027056311	X			7	HUTIN	1993051513453		X	
8	BOUZIANI	1986091246826	X			8	BRANCOURT	1995101182347		X	
9	HERESSE C	1977061045980	X			9	LECLERE	1989051284172		X	
10	DECOUT	1992041823341	X			10	NAHIEUX	1992061341794		X	
11	NOYELLE	1990041475250	X			11	NATTIER	1991091752237		X	
12	BEAUCHAMPS	1994011712794	X			12	QUILLETT G.	1996111325030		X	
13	BLANCOLIN	1977021109976	X			13	SAUVAGE	1996041679453		X	
14	NOBUQUOY	1975081936418	X			14	CROZET	1996041918100		X	
15	DEGREILLE	1993101043893	X			15	VILLA N	1992111617319		X	
16	MOREL	1992011074406		X		16	NOIROUX	1996081929891		X	
17	GOISLAIN	1988051026931	X			17	LA VANCIER	1992121038176	X		
18	WEIDACH	1994091916623	X			18	WIART	1984101452821		X	
19	DE FRESLON	1987121127330	X			19	QUILLETT S.	1989111038164		X	
20	PIHONT	1990091902368	X			20	TIERCELET	1990011135419		X	
21	BOULNOIS	1973101039874	X			21	CUISSET	1979051057516		X	
22	TUZZEO	1979027073275	X			22					
Capitaine	BEAUCHAMPS	N° 12	Total	X		Capitaine	JAUQUET	N° 4	Total	X	

(1) Face à chaque numéro, nom et numéro de licence de joueur, mettre une croix dans la case correspondant à la mention de couleur de la licence (O = orange - B/J = blanche/jaune - B = blanche), puis effectuer le total par colonne.

## QUATRE PERSONNES ADMISES SUR LE BANC DE TOUCHE

A	NOM (lettres capitales) et prénom	N° de licence	B	NOM (lettres capitales) et prénom	N° de licence
Entraîneur(s)	MORTIER Marimé	1979091056664	Entraîneur(s)	CUISSET Stéphane	1979051057516
	CAPILLA R012	1989041558531			
Soigneur	MALAN Benoit	1975071935219	Soigneur	DUPONT Romain	1996012172862
Adjoint-terrain	CLIOQUE Robert	1941121305089	Adjoint-terrain	TIERCELET Bruce	1990011135419
Médecin *			Médecin *		

\* En cas de non-présence physique d'un Médecin, porter les coordonnées téléphoniques du Médecin de garde :

## JUGES DE TOUCHE

Nom : MOREL	Prénom : Christian	Nom : WIART	Prénom : Julien
Tél. :	N° licence : 1982011074406	Tél. :	N° licence : 1984101452821

## DIRIGEANT DÉLÉGUÉ<sup>(2)</sup> AUX OPÉRATIONS DE CONTRÔLE ANTI-DOPAGE

(2) de l'association organisatrice : RC ANZIN	Nom du dirigeant : HALAK	Prénom : Benoit	N° de licence : 1975071935219
---	--------------------------	-----------------	-------------------------------

## VISAS DES RÉDACTEURS DE LA FEUILLE DE MATCH AVANT LE COUP D'ENVOI

Nom : CLIQUE Robert	Prénom : Robert	Nom : DUPONT	Prénom : Frédéric
Fonction : SECRÉTAIRE		Fonction : DAT	
Signature : Olympe	N° licence : 1941121305089	Signature : Frédéric	N° licence : 1994012172862

# COMPÉTITIONS TERRITORIALES

N° de rencontre : 201516 RCT

Figure sur les convocations de l'arbitre, des associations ou du représentant fédéral

 Comité territorial de Rugby FLANDRES PLACE CADET ROUSSEL 59650 VILLENEUVE D'ASQ Tél. 03 20 19 02 60	<b>RAPPORT D'ARBITRE</b>		Date de la rencontre	Club organisateur	Division ou compétition	Poule
			27/9/15	ANZIN	G8	1
Arbitre	BENOÎTE		Prénom	Comité	N° licence	Tél. :
Licencié capacitaire	NOM					Tél. 06 80 33 58 91
Représentant Fédéral						Tél.
A	Equipe : ANZIN	RÉSULTAT DU MATCH			B	Equipe : R.C. BUNAISE

Eléments du score	Nombre	Valeur	Points	L'équipe	Eléments du score	Nombre	Valeur	Points
Essai	3	5	15	ANZIN	Essai	2	5	10
But après essai	1	2	2	a battu / a fait match nul avec	But après essai	2	2	4
But de pénalité	1	3	3	l'équipe	But de pénalité		3	
Drop-goal		3	1	par	Drop-goal		3	
			TOTAL 20	à				TOTAL 14
* Bien vérifier l'exactitude du résultat								

## EXCLUSIONS TEMPORAIRES (1<sup>er</sup> carton jaune)

A	N°	NOM (capitales d'imprimerie) et prénom	N° de licence	B	N°	NOM (capitales d'imprimerie) et prénom	N° de licence
5		ANZIN R.B. Caillan	105 121 338 150				
19		DE FREZIER Adrien	1080 121 171 320				

## EXCLUSIONS DÉFINITIVES / INFRACTIONS DES DIRIGEANTS DU BANC DE TOUCHÉ

(Compléter le tableau en mettant une croix dans la colonne correspondante aux faits reprochés, en regard du numéro, du nom, du prénom et du n° de licence de la personne concernée)

N° ou fonction	NOM et prénom (nom en capitales d'imprimerie)	N° de licence	Equipe	Motif de l'exclusion ou de l'infraction relevée		
				2 <sup>ème</sup> carton jaune dans le même match	Indiscipline	Autres motifs (mettre une croix)
	NE PAS RETENIR LA CARTE	DE QUALIFICATION				- Action ou voies de fait contre un officiel
						- Jeu dangereux
						- Brutalité
						- Infractions verbales et provocations envers l'adversaire
						- Non respect des obligations de fonction

MATCH ARRÊTÉ		BAGARRE(S)*		DÉSORDRES OCCASIONNÉS PAR LE PUBLIC OU LES DIRIGEANTS	
A la ..... minute		<input type="checkbox"/> A la ..... et ..... et ..... minute		Nature :	<input type="checkbox"/> Avant le match
Equipe(s) à l'origine : .....		<input type="checkbox"/> Avant ou après le match (barrer la mention inutile)			<input type="checkbox"/> Pendant le match
		Equipe(s) à l'origine : .....			<input type="checkbox"/> Après le match

ALLURE GÉNÉRALE DU MATCH			Equipe(s) à l'origine des incidents si match heurté ou violent		
<input type="checkbox"/> Normal	<input type="checkbox"/> Heurté *	<input type="checkbox"/> Violent *			
* En cas de match heurté ou violent ou de bagarre(s), établir un rapport circonstancié (utiliser le rapport complémentaire au verso)					

## RÉCLAMATIONS

A	Equipe réclamante : .....	B	Equipe réclamante : .....
Déposée : <input type="checkbox"/> avant le match <input type="checkbox"/> après le match		Déposée : <input type="checkbox"/> avant le match <input type="checkbox"/> après le match	
Somme versée (caution) : .....		Somme versée (caution) : .....	

## MATCH À EFFECTIF INCOMPLET

A	Equipe : .....	B	Equipe : .....
Motif : .....		Motif : .....	

## VISAS DES ASSOCIATIONS ET DE L'ARBITRE APRÈS LE MATCH

A	Equipe : R.C. ANZIN	Arbitre	B	Equipe : R.C. BUNAISE
Nom : .....	Prénom : .....	Nombre de cartes de qualification jointes (réclamations uniquement)		
Fonction : .....				
N° de licence : .....				
Ecrire en toutes lettres « vu et pris connaissance »	Signature	Signature		Signature
« vu et pris connaissance »				

Les dirigeants rédacteurs ainsi que l'arbitre sont priés de compléter tous les paragraphes de cet imprimé avec soin et précision. Tout refus de signature entraînera pour les associations une sanction financière prévue à l'article 443.5 des R.G.